



Vivre ensemble



La Lettre de Saint-Michel-Escalus

n° 7 – Juillet 2023

Le mot du maire



Mes chers administrés,

A quelques jours de la pleine saison estivale, plane fatalement le spectre du feu de forêt. Je vous recommande donc plus que jamais la plus grande prudence et l'observation des règles de sécurité pour profiter d'un été paisible. De nouvelles directives préfectorales seront annoncées. Dans un élan civique dont nous devons nous sentir investis, n'hésitez pas, d'abord à être exemplaires, et bien sûr à en parler autour de nous en toutes occasions, notamment aux vacanciers de passage.

J'aurai grand plaisir à vous voir de plus en plus nombreux au marché du bourg le mercredi, à nos fêtes de village et autres manifestations organisées à grand renfort de courage et d'abnégation par des bénévoles valeureux qui méritent absolument la reconnaissance générale.

*"Carpe diem" mes chers villageois,
et que cet été vous soit propice en toutes choses -*

Bien cordialement

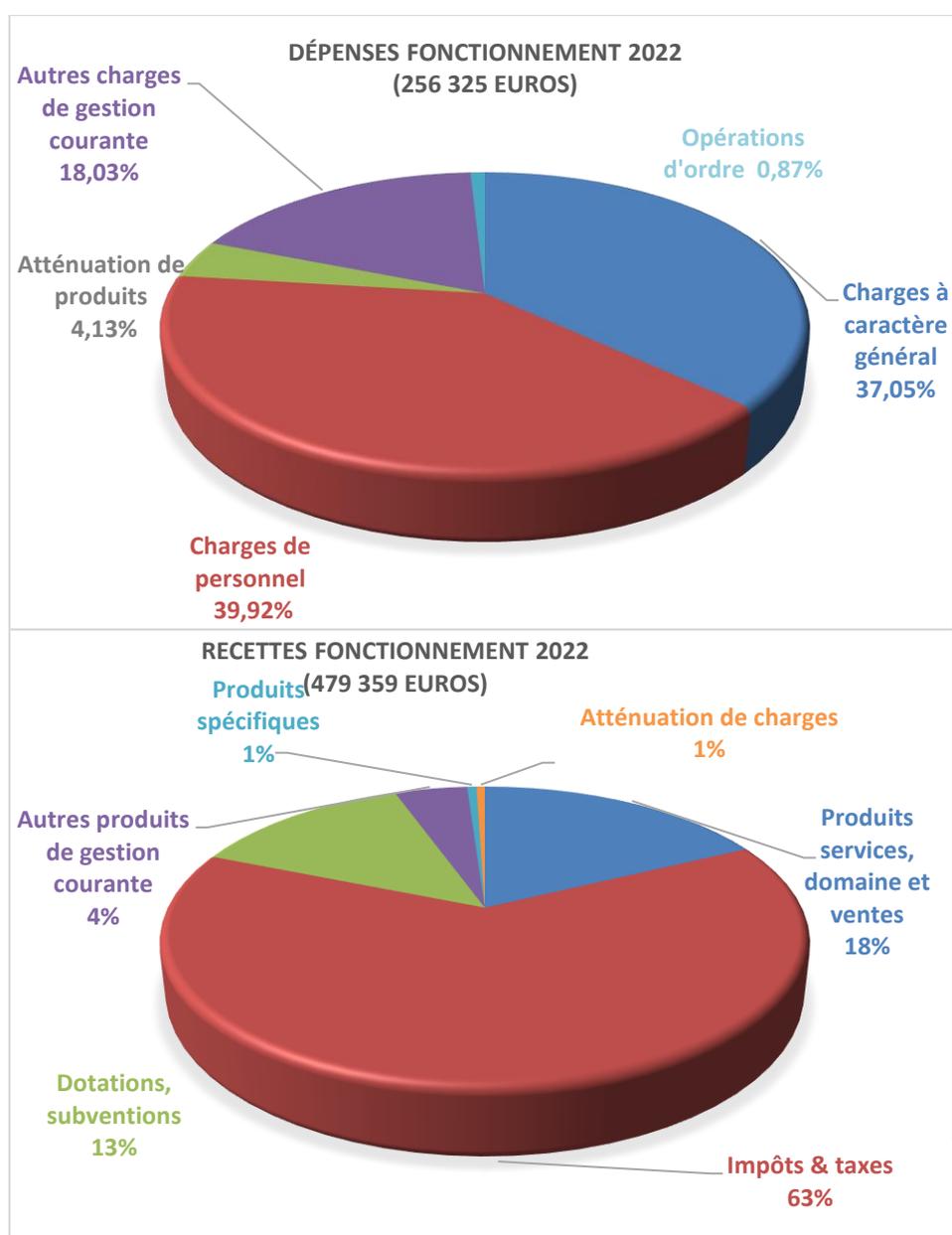
Didier CLAVERY -

Compte administratif 2022

Le compte administratif traduit ce qui s'est réellement passé en 2022.

Il a été rapproché, sans faire apparaître de différence, du compte de gestion qui est élaboré de son côté par le comptable public.

Section fonctionnement : Les dépenses et les recettes au quotidien.



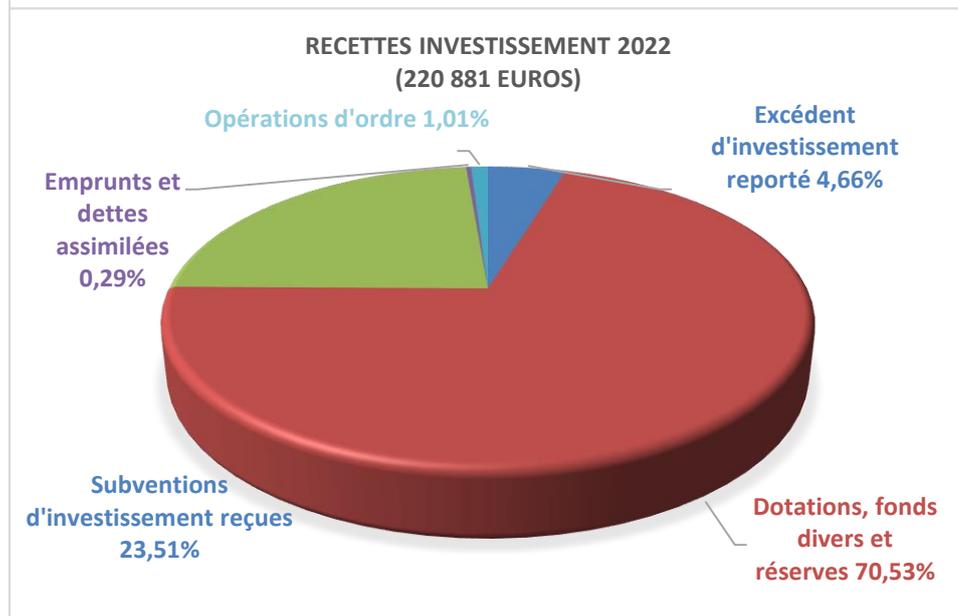
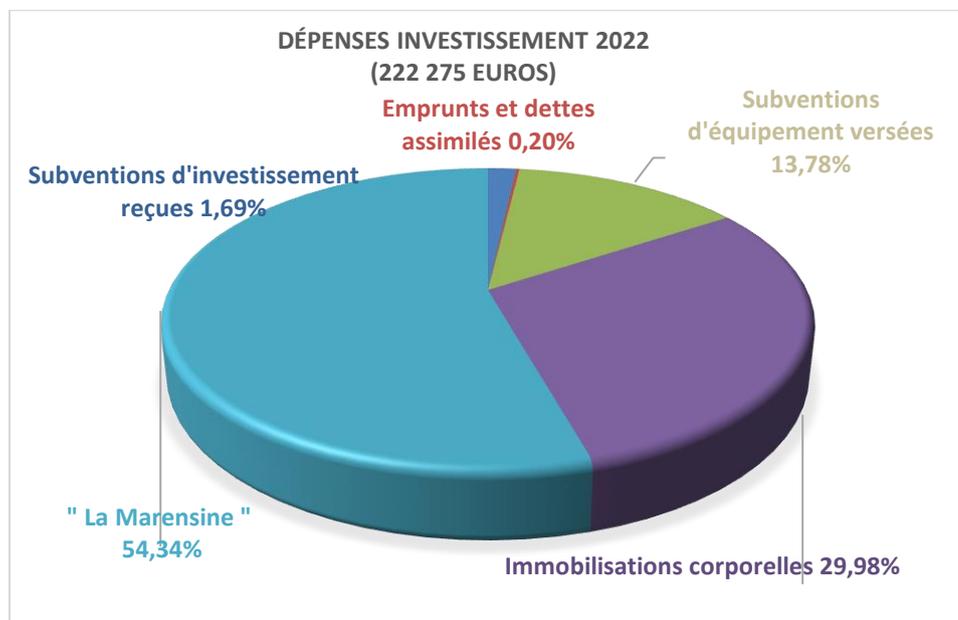
En fonctionnement l'année 2022 se solde par un excédent de 223 034 euros.

Des opérations exceptionnelles expliquent pour partie ce résultat. Il s'agit notamment des ventes de bois des parcelles appartenant à la commune et de la taxe d'aménagement perçue sur la vente du terrain acquis pour le futur lotissement privé.

Les impôts et taxes augmentent mécaniquement à la suite de l'indexation des bases fiscales décidée par le gouvernement alors que les taux fixés par la commune n'ont pas été modifiés cette année. De leur côté les dépenses sont comparables à celles de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un excédent reporté de 634 074 euros, l'excédent cumulé s'établit à 857 108 euros.

Section investissement : Les investissements patrimoniaux



En investissement l'année se solde par un déficit de 1 394 euros. Les travaux d'édification de la Halle « La Marensine » représentent plus de la moitié des dépenses complétées par celles réalisées pour l'éclairage de la rue des Platanes. Des subventions importantes ont permis de financer la réalisation de ces investissements.

La vie du village

Les Églises

L'entretien coûteux des deux églises est une réalité face à laquelle nous ne pouvons plus atermoyer.



L'église de Saint Michel a fait l'objet d'une expertise en 2021 avec un montant des travaux dépassant les possibilités financières de la commune. Des contacts ont été établis avec la DRAC et la Région en vue de demandes de subvention.



Quant à l'église d'Escalus, le maire a pris un arrêté pour en interdire l'accès à la suite de chutes des tuiles du clocher et la menace d'effondrement du plafond de la nef. Le budget des travaux de 50 000 € ayant été voté, le plafond sera refait en septembre et le clocher début 2024.

Une subvention du fonds de concours de Côte Landes Nature au titre de l'investissement devrait nous être allouée.

Lotissement communal



Les travaux devaient commencer en avril. De nouvelles contraintes administratives liées à la loi sur l'eau ont contrarié le planning initial.

Les entreprises sont désignées, les marchés signés et le budget annexe voté. Les travaux débuteront le 4 septembre.

Label Village Fleuri



La cérémonie officielle de remise des diplômes des « villes et villages fleuris » de la région aquitaine s'est déroulée le 9 mars à Périgueux.

À nous tous, par des gestes citoyens, de tout faire pour conserver ce label 2  un atout pour l'attrait et le bien vivre dans la commune.



Le Marché



Saint-Michel-Escalus fait son marché depuis le 12 avril sous la halle Marensine.

Après trois mois d'existence et en ce début d'été, la fréquentation s'amorce au rythme hésitant de la chalandise.

Ce nouveau service de proximité que l'on nous envie et qui a nécessité bien des efforts est un bienfait pour la population.

Faisons de notre mieux pour le pérenniser.



L'édito vert

une fois n'est pas coutume...parfois, la bonde doit être lâchée...

« Le chêne aux abois » pourrait être le titre d'un roman de Félix Arnaud. Hélas, ce n'est que le rapport alarmant d'une tragédie dont le héros-victime est « l'arbre de vie » *Quercus Robur*, le chêne pédonculé emblématique de nos Landes Marensines. Pour certaines entreprises sans scrupules, il n'a plus désormais le droit de figurer à la place prépondérante qui doit être la sienne. A l'heure où les instances environnementales, à grands cris de « Halte à la destruction des feuillus ! », nous intiment de le garder, le protéger et même le planter à toutes fins utiles



de protection contre l'incendie et de biodiversité, voilà qu'il succombe trop souvent dans un massacre à la tronçonneuse.

Ses glands ne nourriront plus aucune espèce, ses racines ne nous offriront plus les meilleurs cèpes du monde, ses feuilles mortes n'amenderont plus le sable stérile, les oiseaux nous quitteront pour aller nidifier ailleurs, et l'incendie ravageur avide de résineux aura le champ libre pour réduire à néant la forêt qui, bien que de production et privée en majeure partie, est aussi notre unique et merveilleux cadre de vie.

Dans un silence assourdissant, l'intérêt privé dérisoire, une fois de plus, anéantit l'intérêt général aujourd'hui vital pour l'humanité. Défaitisme me direz-vous ? Certainement pas, car je garde confiance en nos « vrais » forestiers. D.C.



L'AMBROISIE, UNE PLANTE HAUTEMENT ALLERGISANTE POUR L'HOMME

Il suffit de quelques grains de pollen d'ambrosie dans l'air pour que des symptômes allergiques apparaissent tels une rhinite associant écoulement nasal, une conjonctivite, des symptômes respiratoires tels que trachéite, toux, et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambrosie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation.

L'ambrosie à feuille d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante opportuniste envahissante dont le pollen est hautement allergisant pour l'homme.

Importée d'Amérique du Nord, son aire de répartition augmente d'année en année sur le territoire national et notamment en Nouvelle Aquitaine. Chacun peut lutter contre l'ambrosie en la reconnaissant et la signalant. Plus d'information sur le site de l'ARS Nouvelle Aquitaine.

Les animations de notre village

Repas des anciens



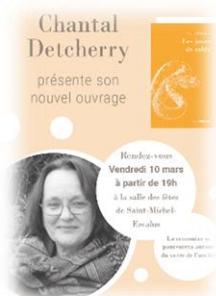
Trois années sans festivités n'ont pas entamé la joie de vivre et le dynamisme des anciens du village. Le samedi 04 février, ils se sont retrouvés pour le traditionnel repas précédé du discours du maire et de la photo. Beaucoup se sont ensuite élancés sur la « piste de danse ».

Accueil des nouveaux arrivants



Vendredi 24 février, l'ensemble du conseil municipal a accueilli les nouveaux habitants arrivés depuis 2020 à Saint-Michel-Escalus. Cette rencontre a permis aux présidentes et présidents des diverses associations de présenter leurs activités et d'obtenir de nouveaux adhérents. Le verre de l'amitié a clôturé la réunion.

Rencontre culturelle



Le 10 mars, la Commune a organisé une rencontre culturelle animée par les éditions Passiflore pour la parution du dernier ouvrage de Chantal Detcherry qui a tenu une conférence en présence d'une belle assistance suivie d'un moment convivial autour d'un verre.

Bibliothèque solidaire



Une bibliothèque solidaire est à votre disposition sous la halle Marensine. Amis lecteurs de tous âges, vous pouvez lire sur place, apporter et emprunter des livres : bandes dessinées et histoires pour les plus jeunes, romans, bien-être et manuels de savoir-faire pour les adultes.

Chasse aux œufs de Pâques



Les cloches de Pâques ont parsemé d'œufs en chocolat l'airiel et la halle pour la plus grande joie des petits et des grands qui se sont adonnés à la chasse aux œufs et à la résolution d'énigmes.

Un diplôme a récompensé les vaillants chasseurs à l'issue de cette matinée de printemps ensoleillée.

Troc en vert



1^{ère} édition du troc en vert le samedi 06 mai sous la halle la Marensine. Les participants ont échangé, dans une ambiance décontractée, conseils et expériences de jardinage, boutures et plants. Certains ont déjà passé des commandes de végétaux pour la prochaine édition qui se déroulera à l'automne 2023.

Fête des mères



Moment de convivialité le samedi 03 juin dans la salle des fêtes où le maire Didier Clavery a rendu un vibrant hommage à toutes les mères.

Le discours a été suivi d'un buffet et les mamans ont reçu en cadeau un mug évoquant notre village.

Le mot des associations

A.C.C.A. (Association Communale de Chasse Agréée)

La société de chasse vient d'organiser son Assemblée Générale en reconduisant les principes de convivialité qui sont les siens. Après deux années de carence, « Le repas de la chasse » a renoué avec la tradition le 8 avril dernier et nous nous félicitons de son succès retrouvé. Lors des jours de chasse au grand gibier qui, nous le rappelons, est une directive de la Fédération pour la régulation des cervidés, il serait souhaitable et même conseillé de s'habiller de couleurs vives pour se promener dans la nature, de la même manière que le font les chasseurs. Il s'agit là d'une complaisance mutuelle pour la sécurité de tous. Nous souhaitons la bienvenue à tous ceux qui souhaiteraient nous rejoindre.

AMICALE DES BOULISTES

L'Amicale des boulistes organise comme chaque année, du mois d'AVRIL au mois de SEPTEMBRE des concours tous les 15 jours (doublette ou triplette).

Venez nombreux partager ce moment très sympathique et convivial.

Nous souhaitons longue vie à cette amicale.

Le successeur de Daniel BIZET est Martial JACQUET.

Bonne journée sous le soleil.

COMITE DES FETES

Bal à Papa (26 mars)

Le comité des fêtes a débuté ses festivités de l'année 2023 avec l'arrivée du printemps et pour la deuxième fois l'orchestre « festival musette » a animé l'après-midi pour tout un public venu passer un moment de détente, de convivialité, de plaisir en s'exprimant dans des danses aussi variées que rythmées. La buvette et les pâtisseries ont été un bon soutien pour les efforts des danseurs et qui ont découvert, à l'occasion de ce bal, le village de Saint Michel Escalus.

Soirée asperges (29 avril)

Cette soirée a permis de rassembler amis, voisins, familles venus des villages alentour partager un moment gourmand, chaleureux et festif autour de notre traditionnel repas avec son omelette aux asperges. Pas de répit en cuisine, les cuisinières fortement sollicitées ont dû assurer la cadence !

ESCALE PLURIELLE



Escale Plurielle a fêté le retour des beaux jours lors d'une ESCALE GASCONNE avec « Los Inagats » de St Sever, sous la Halle Marensine, le dimanche 11 juin, pour le plus grand plaisir de tous les participants.

Belle après-midi sous le signe des traditions.

Place maintenant à la période estivale, pendant laquelle, Escale Plurielle butine au gré des festivals et autres rencontres, et réfléchit à de belles surprises pour 2024.

Rendez-vous à la rentrée de septembre/octobre pour une soirée cabaret/théâtre/concert avec la troupe Art Sans Cible de Castets, ou une sortie vélo à la découverte de notre patrimoine architectural et naturel, pour terminer l'année, peut être en chansons... les dates ne sont pas encore arrêtées.

Nous vous en informerons par tous les moyens mis à notre disposition et vous attendons nombreux et curieux.

Bel été à tous

La vie à Saint-Michel-Escalus

La mairie

178 route de la Mairie – 05 58 48 77 01 – mairie@saint-michel-escalus.fr

Horaires d'ouverture de la mairie

Le secrétariat de la mairie est ouvert les lundis et jeudis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, les mardis et vendredis de 9h30 à 12h30.

La mairie sera fermée du 12 au 17 juillet et du 12 août au 4 septembre.

Les éventuelles modifications d'horaires sont consultables sur le site de la commune, dans la rubrique « les brèves » du village.

Pour vos démarches, vous renseigner sur la vie de la commune, de la communauté des communes..., vous trouverez toutes les informations pratiques sur le site internet : www.saint-michel-escalus.fr

LES URGENCES

Samu 15

Gendarmerie 05 58 55 08 95

Pompiers 18

Pharmacie de garde 3237

Police 17

Centre antipoison 05 56 96 40 80

Le carnet

Ils se sont mariés :

Le 24.06.2023 Ursule JEANMONOD et Pierre PERGUILHEM

Elle nous a quittés :

Le 17 avril 2023 : Evelyne HAZOUT

LIGNES
4/4.1

NAVETTE GRATUITE VILLE <=> PLAGE

Free shuttle bus : city ↔ beach, from July 8th to August 27th 2023
Transporte gratuito : pueblo ↔ playa, del 8 de julio al 27 de agosto 2023

du 8 juillet au 27 août 2023



4.1 CASTETS · ST-MICHEL-ESCALUS · LINXE · ST-GIRONS BOURG · ST-GIRONS PLAGE

du SAMEDI 8 JUILLET au DIMANCHE 27 AOÛT

7j/7 VERS SAINT-GIRONS PLAGE		7j/7 VERS CASTETS	
CASTETS MAIRIE • AVENUE J.N. SERRET	14:25	SAINT-GIRONS PLAGE • CAMPING LES TOURTERELLES	19:15
SAINT-MICHEL-ESCALUS • CAMPING LANDES OCÉANES	14:40	SAINT-GIRONS BOURG • LA POSTE	19:25
SAINT-MICHEL-ESCALUS • MAIRIE	14:43	LINXE • LECLERC EXPRESS	19:32
LINXE • LECLERC EXPRESS	14:48	SAINT-MICHELESCALUS • MAIRIE	19:37
SAINT-GIRONS BOURG • LA POSTE	14:55	SAINT-MICHELESCALUS • CAMPING LANDES OCÉANES	19:40
SAINT-GIRONS PLAGE • CAMPING LES TOURTERELLES	15:05	CASTETS MAIRIE • AVENUE J.N. SERRET	19:55

Horaires donnés à titre indicatif, sous réserve des conditions de circulation.

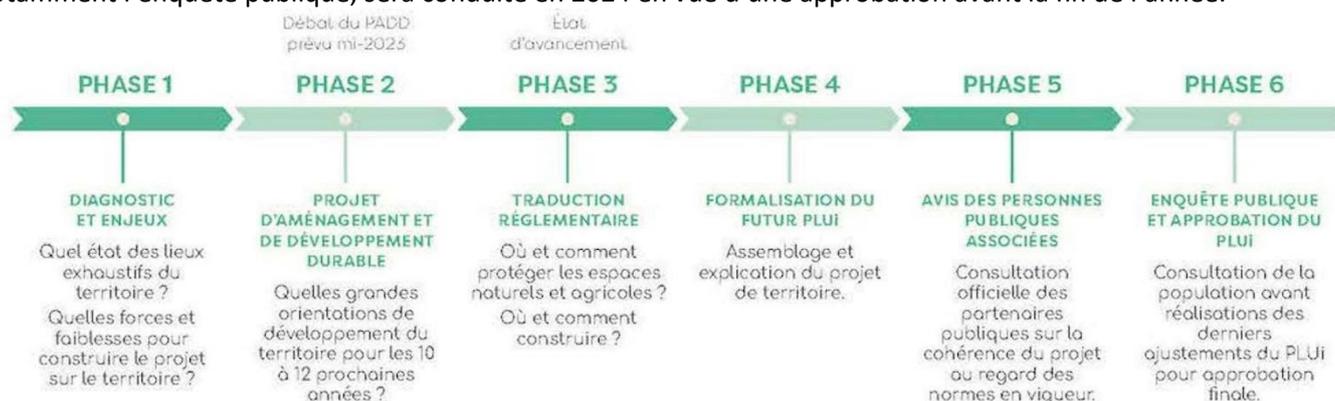
Information des partenaires

PLUI (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

Les travaux du PLUI se poursuivent autour de la définition de son futur zonage, guidé par les objectifs d'accueil de population, de développement économique et de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers. Des études vont être menées cet été pour identifier les enjeux environnementaux en vue de limiter l'impact de l'urbanisation sur les zones sensibles.



Le débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) s'est tenu lors du conseil communautaire du 26 juin 2023, il traduit les orientations stratégiques en matière d'aménagement du territoire pour les 12 prochaines années. Le PLUI devrait être arrêté par le conseil communautaire fin 2023 et la phase administrative, notamment l'enquête publique, sera conduite en 2024 en vue d'une approbation avant la fin de l'année.



Raid Multisports et Défi Sport 7 octobre 2023



Le 7 octobre 2023, osez vous lancer dans l'aventure que vous propose l'office de tourisme !

Quels que soient votre profil et vos motivations, retrouvez-nous sur Vielle-Saint-Girons pour une journée sportive, conviviale et festive !

RAID MULTISPORTS POUR LES PLUS ENTRAÎNÉS

Vous êtes un sportif(ve) aguerri(e) et compétiteur(trice) ? Trouvez un(e) équipier(e) pour parcourir 55km à pied, vtt et canoé et découvrir 4 communes de notre territoire. Des épreuves surprises vous seront également proposées tout au long du parcours

DEFI SPORTIF POUR TOUS

Vous aimez vous lancer des défis ? Venez seul, en famille, avec des collègues, des amis et participez aux différents ateliers sportifs qui vous seront proposés sur le stade de Vielle. Rires garantis !

ANIMATIONS – RESTAURATION

Bandas, expositions, artisans culinaires satisferont tous vos sens !

BENEVOLAT

Vous souhaitez participer à l'aventure à nos côtés ? Nous vous proposons d'enrichir notre équipe de bénévoles. En fonction de vos envies et de vos disponibilités, nous vous confierons un poste qui vous ravira : préparation

matériel, accueil, ravitaillement, tenue d'un point de contrôle, balisage/débalisage...

PARTENARIAT

Vous êtes professionnel et vous souhaitez une bonne visibilité sur notre évènement ? Nous vous proposons différentes formules de partenariat (à partir de 200€). Demandez notre dossier sponsoring.

INFOS ET CONTACT

Consultez notre site internet www.aventureencotelandesnature.fr et rejoignez-nous sans hésiter !

Contact defisportif.clnt@gmail.com Tél. 05 58 42 89 80

Côte Landes Nature Tourisme

201 route des lacs | 40170 SAINT-JULIEN-EN-BORN